

M. Vincent Fairfax, d'Australie, élargissant le débat sur les communications de presse, soumit une proposition en trois points qui demandait:

- 1) le maintien au sein du Commonwealth du tarif d'un penny par mot;
- 2) le développement et l'amélioration de voies indépendantes pour les communications de presse, administrées et dirigées par les journaux ou les agences de nouvelles;
- 3) le recours universel aux services de télétype pour la distribution des nouvelles dans un même pays, à un prix raisonnable.

M. M. N. Cama, de l'Inde, signala par ailleurs l'importance de hâter la livraison du courrier océanique, qu'il jugeait d'une lenteur exagérée entre les ports du Commonwealth. De son côté, M. Cole, de l'Agence Reuter, préconisa la création d'un sous-comité des communications, secondé par des techniciens éprouvés, qui mettrait les journaux du Commonwealth au courant de tout perfectionnement notable apporté aux télécommunications. A ses dernières séances, la Conférence étudia une résolution incorporant ces divers points, l'adopta, puis la déféra au Conseil.

La Commonwealth Press Union

Dès l'après-midi du premier jour, la Conférence se prononça à l'unanimité en faveur de la substitution du mot « Commonwealth » au mot « Empire » pour désigner l'Union. Cette suggestion n'était pas nouvelle. Déjà, il y a deux ans, le Canada avait manifesté l'intention de demander ce changement au Conseil général, à Londres. Cependant, quand fut dressé le programme de la septième Conférence, on apprit que la délégation de l'Inde projetait de saisir la Conférence d'une résolution dans le même sens. La résolution indienne demandait que la septième Conférence de la presse impériale recommande « conformément à l'esprit des temps, de changer le nom de l'Empire Press Union en celui de Commonwealth Press Union ». Devançant toutefois cette résolution, sir Harry Brittain, à qui on doit l'initiative et l'organisation de la première Conférence de la presse de l'Empire, proposa, au nom de la délégation du Royaume-Uni et avec l'assentiment de l'Inde, que l'Union modernise son nom en adoptant celui de « Commonwealth Press Union ».

Une discussion s'ensuivit au sujet de la façon de faire entrer les colonies de la Couronne dans la nouvelle dénomination; le président assura l'assemblée qu'il demanderait un avis juridique afin de confirmer le fait que cette mesure ne modifierait en rien leur situation et leur statut. Sous cette réserve, la Conférence décida de recommander au Conseil la modification proposée.

Les délégués attachèrent beaucoup d'importance à la nécessité de relever les normes de formation et de culture de ceux qui se destinent au journalisme. M. T. C. Bray, d'Australie, proposa qu'un comité fût chargé de revoir le plan d'échange de journalistes. Une résolution dans ce sens adoptée à la séance de clôture déclare que ce plan devrait tendre à assurer de tels échanges entre toutes les parties du Commonwealth de façon, par exemple, qu'au moins cinquante journalistes puissent faire un stage d'un an dans des journaux d'outre-mer.

La crainte que les autorités des territoires coloniaux n'appliquent parfois d'une façon trop restrictive les lois qui réglementent la presse amena les délégués à donner leur appui à une résolution des délégués des Antilles britanniques tendant à ce que le Conseil de l'Empire Press Union offre ses services au Colonial Office en vue d'examiner toute accusation d'irresponsabilité portée contre telle ou telle publication d'un territoire colonial, de conseiller cette publication et, si elle ne s'amende pas, de proposer la législation nécessaire.